



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Voyager en train ou en car régional



Carnet personnalisable





Mon nom et mon prénom



Numéro de téléphone
de la personne à appeler
si j'ai un problème



Numéro de téléphone de.....

Introduction

« A la Région,
j'ai souhaité que la question du handicap
soit une priorité
de nos politiques publiques.

Nous voulons faciliter le quotidien
des personnes en situation de handicap
dans tous les domaines.

Ce carnet de voyage
permettra de simplifier leurs déplacements
dans les transports de la région
Auvergne-Rhône-Alpes.

Rendre possible une plus grande autonomie
est très important pour nous. »

Laurent WAUQUIEZ,
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes.

« Ce carnet de voyage a été construit grâce à de nombreux échanges entre les associations qui représentent les personnes en situation de handicap, la Région et les transporteurs. Je suis très fière de sa réalisation destinée au plus grand nombre de personnes. Il était important pour nous de faciliter le trajet en autonomie quel que soit le handicap du voyageur, y compris les handicaps appelés « invisibles ».

Nous avons réalisé une véritable avancée pour la mobilité des personnes vivant avec un handicap en Auvergne-Rhône-Alpes grâce à :

- la gratuité du titre de transport pour l'accompagnant d'une personne qui a la carte CMI ou Illico mobilité,
- la signalétique plus accessible des lignes de cars,
- et ces carnets de voyage ! »

Sandrine CHAIX,
Vice-Présidente déléguée à l'action sociale
et au handicap.

« Je porte l'ambition d'une Région proposant des transports collectifs accessibles à toutes et à tous.

Le carnet de voyage est un outil concret et pédagogique pour y parvenir.

Je remercie mon collègue Paul VIDAL pour son travail sur l'amélioration de la signalétique des lignes de cars régulières. Ensemble, nous travaillons tous les jours pour améliorer l'accès des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les enjeux sont majeurs,
notre volonté est sans faille »

Frédéric AGUILERA,
Vice-Président délégué au transport.

Un carnet de voyage adapté

Ce document est un guide d'utilisation des cars et des trains régionaux.

Ce carnet est écrit en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour :

- découvrir à la maison ou à son foyer de vie comment préparer son trajet,
- apprendre à repérer les arrêts de cars et les quais de départ des trains,
- savoir acheter et valider son billet ou sa carte Oûra de transport,
- savoir s'adresser à un agent.

Ce carnet de voyage sert à se rappeler les différentes actions à faire pour que le voyage se passe bien.

Le carnet peut servir pour un voyage :

- en autocar régional,
- en train régional,
- ou pour un voyage avec correspondance.

Il a été conçu pour être utilisé par des personnes peu lectrices ou non lectrices.

Conseils d'utilisation

Ce carnet est personnalisable, c'est-à-dire que vous allez le remplir pour le voyage que vous allez faire.

Pour cela vous allez :

- Remplir les informations personnelles que vous souhaitez sur la 2ème page
- Remplir une fiche «Itinéraire de voyage» pour le voyage que vous allez faire.
- Choisir des photos dans les catalogues «voyager en train» et «voyager en car».
- Découper les photos adaptées et les coller dans l'ordre des actions à faire.
- Coller la légende sous la photo ou l'écrire vous-même.

Les étapes d'un parcours en car ou en train régional

- 1 Organiser son trajet
- 2 Partir
- 3 Se rendre à l'arrêt / se rendre sur le quai
- 4 Monter dans le car / monter dans le train
- 5 Être dans le car / être dans le train
- 6 Sortir du car / sortir du train
- 7 Aller à son lieu d'arrivée

Actions obligatoires

Certaines images représentent des actions obligatoires que vous devrez réaliser pendant le trajet.

Les images sont marquées de la mention :

Obligatoire

Pendant la période de crise sanitaire de la Covid-19, le port du masque est obligatoire dans tous les transports en commun.

Se déplacer avec le carnet

Les Fiches «Itinéraire de voyage» présentes dans ce carnet sont à remplir avant le voyage, par vous-même ou par un accompagnant.

Un itinéraire de voyage rassemble les informations de votre trajet :

- la ville de départ,
- l'horaire de départ,
- le nom de l'arrêt de car au départ,
- le numéro ou la lettre du quai de départ du train régional.

Vous aurez avec vous les informations importantes de votre itinéraire.

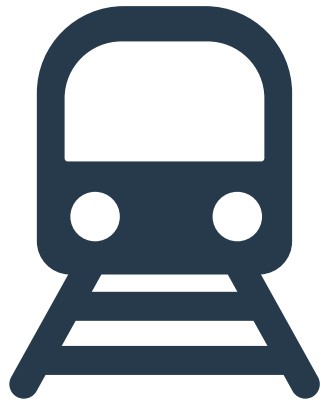
Si vous rencontrez un problème pendant votre trajet, montrez la fiche « Itinéraire de voyage » à un agent.

Faire une correspondance

Une correspondance c'est quand vous devez changer de car ou de train pendant votre trajet.

Pour faire une correspondance, il faut :

- Remplir 2 fiches «Itinéraire de voyage» pour connaître les 2 itinéraires à réaliser l'un après l'autre.
- Coller les photos qui décrivent votre 1er trajet puis votre 2ème trajet.
- Acheter 2 billets de transport, 1 billet pour le 1er trajet et 1 billet pour le 2ème trajet, en format papier ou sur la carte Oûra ou sur un e-billet.
- S'orienter grâce aux panneaux de direction ou aux plans de quartier pour se rendre au départ du 2ème trajet.



Bon voyage
en car ou en train

Itinéraire de voyage n°1



Ville de départ



Arrêt ou gare de départ



Horaire de départ



Nom ou numéro du véhicule



Ville de destination du car ou du train



Ville d'arrivée



Arrêt avant l'arrêt ou la gare d'arrivée



Arrêt ou gare d'arrivée



Horaire prévu d'arrivée



Numéro d'appel du transporteur

Itinéraire de voyage n°2



Ville de départ



Arrêt ou gare de départ



Horaire de départ



Nom ou numéro du véhicule



Ville de destination du car ou du train



Ville d'arrivée



Arrêt avant l'arrêt ou la gare d'arrivée



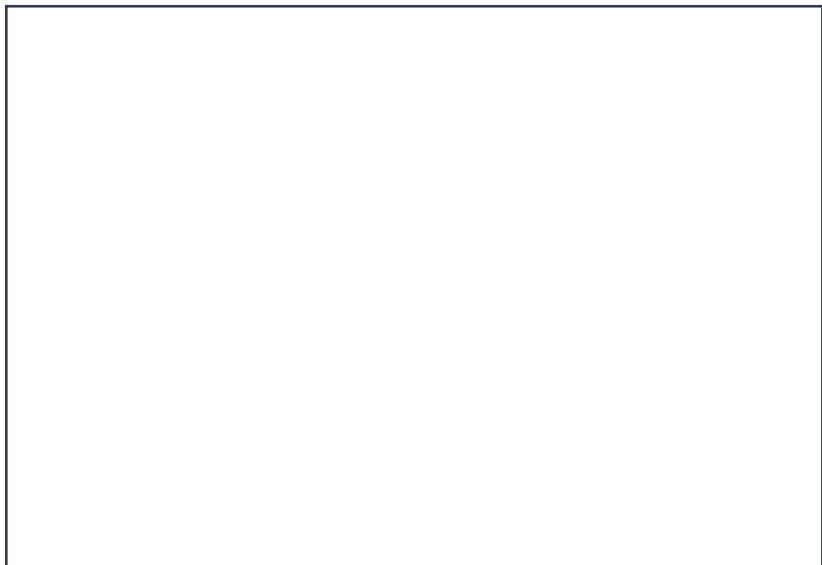
Arrêt ou gare d'arrivée

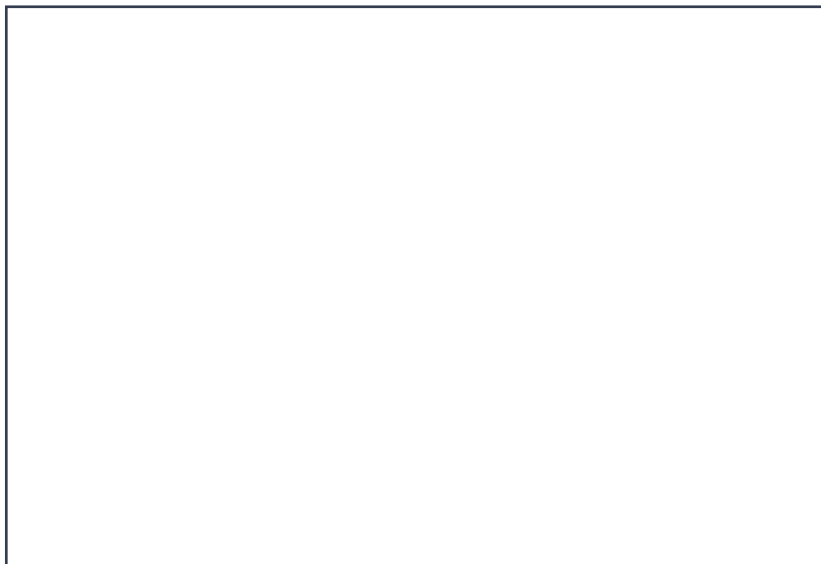
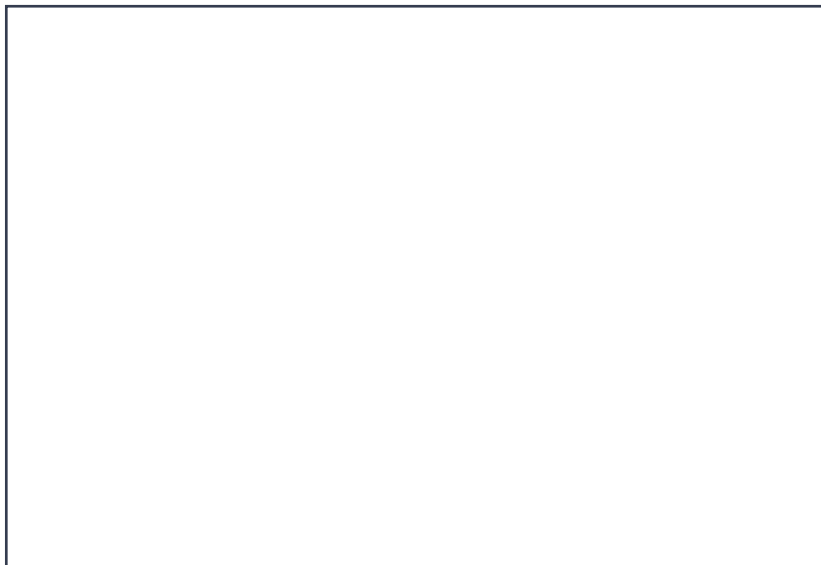


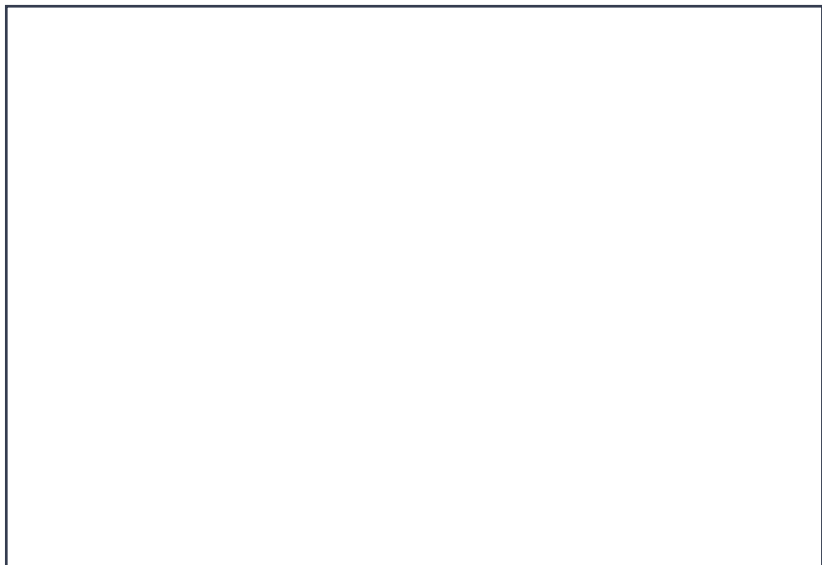
Horaire prévu d'arrivée

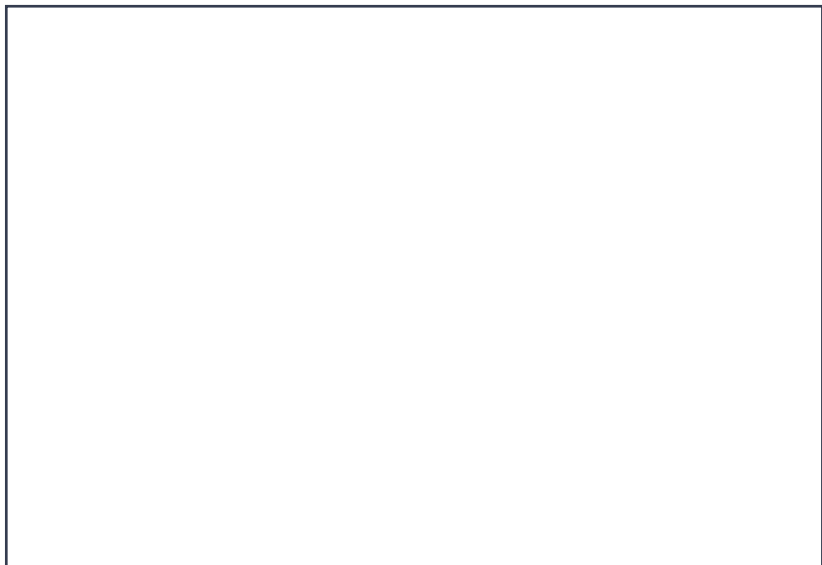


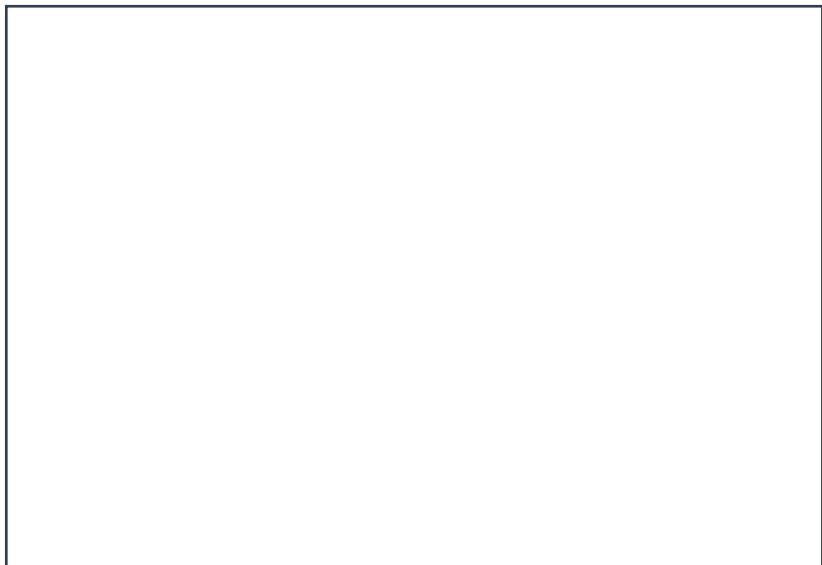
Numéro d'appel du transporteur

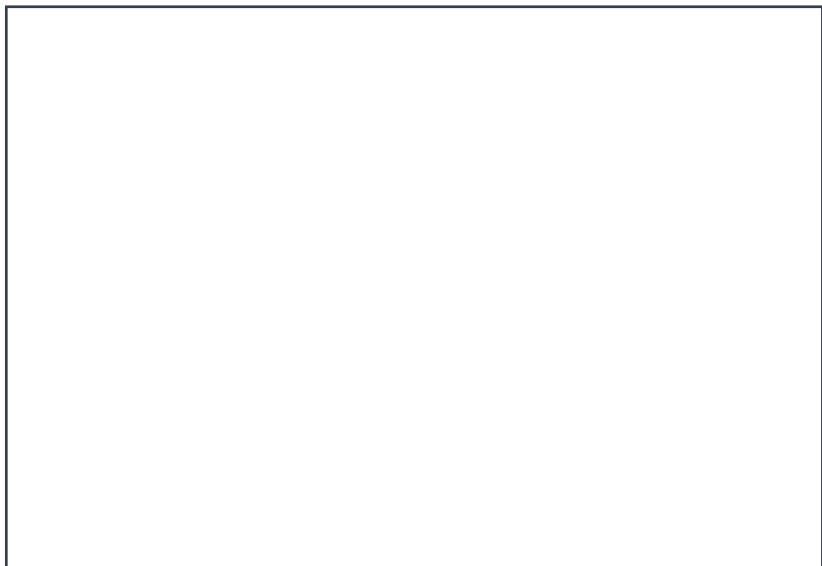
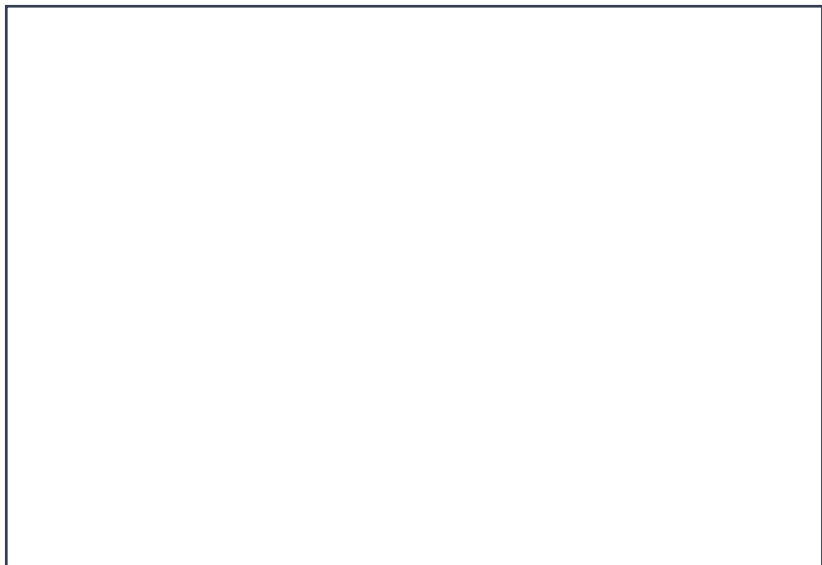


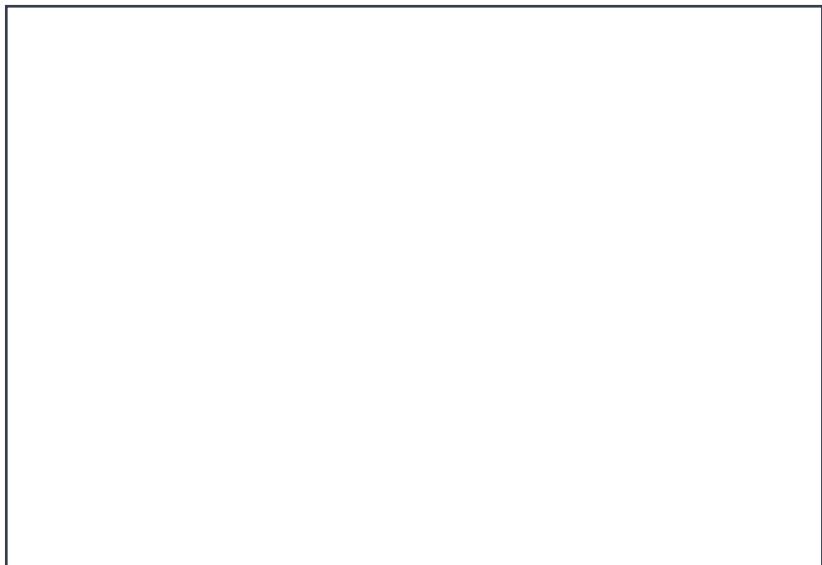


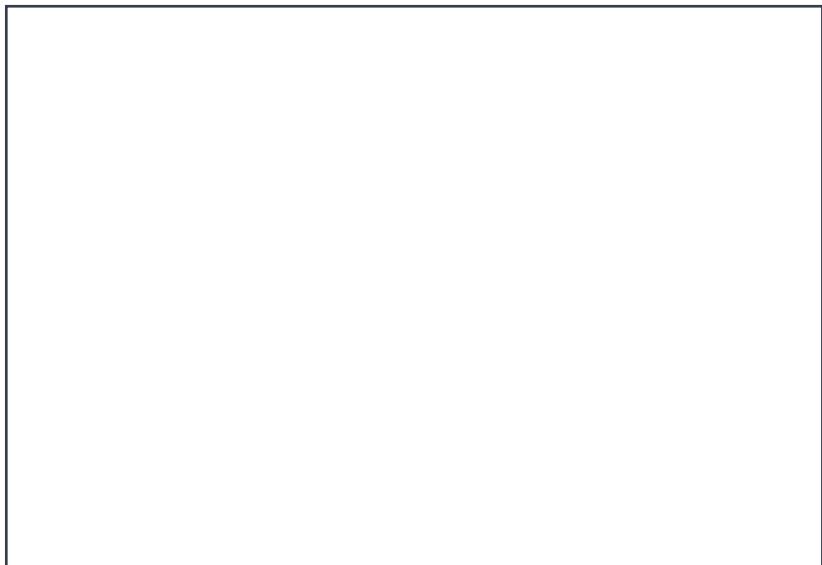


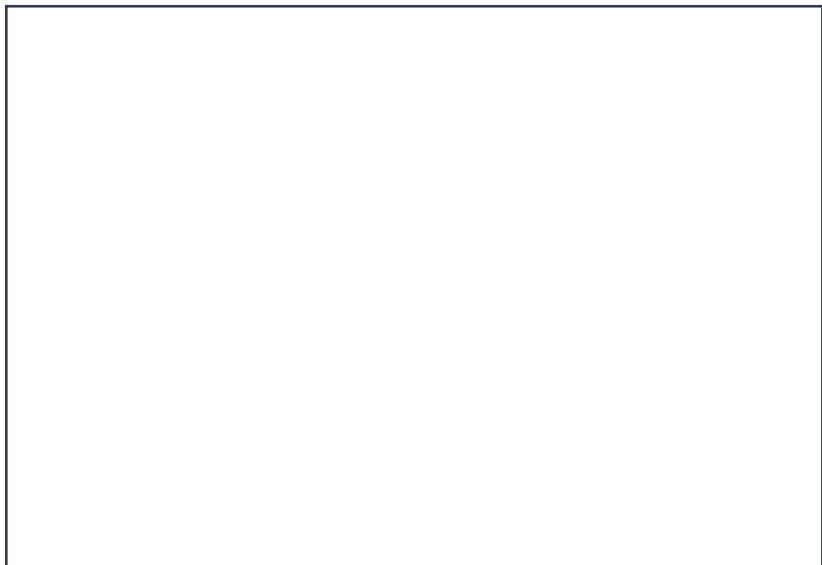


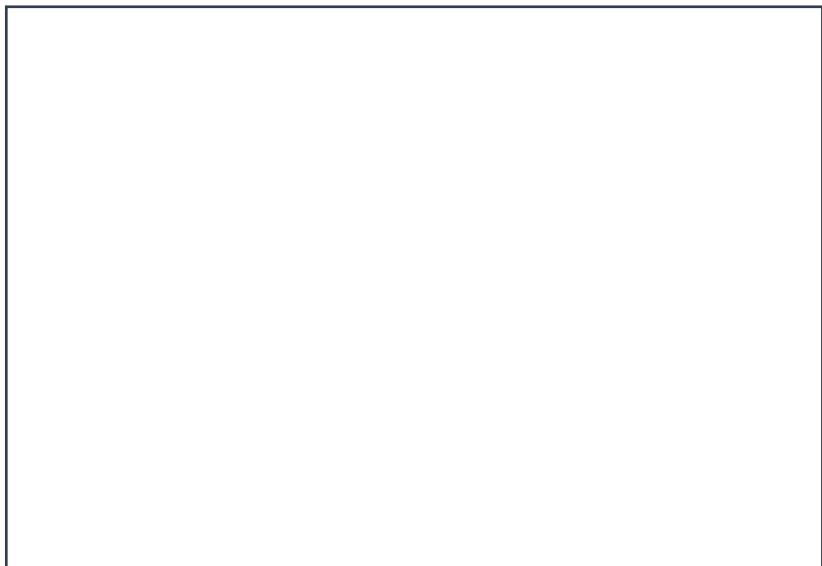
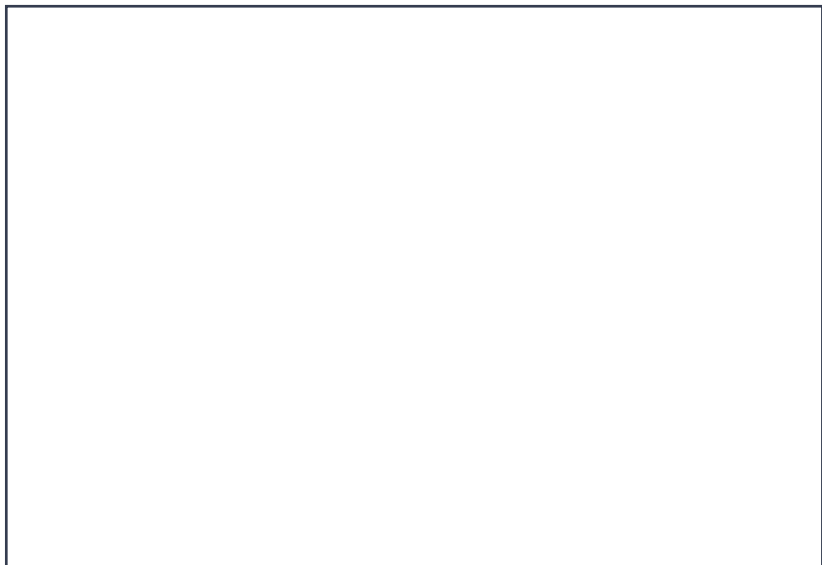


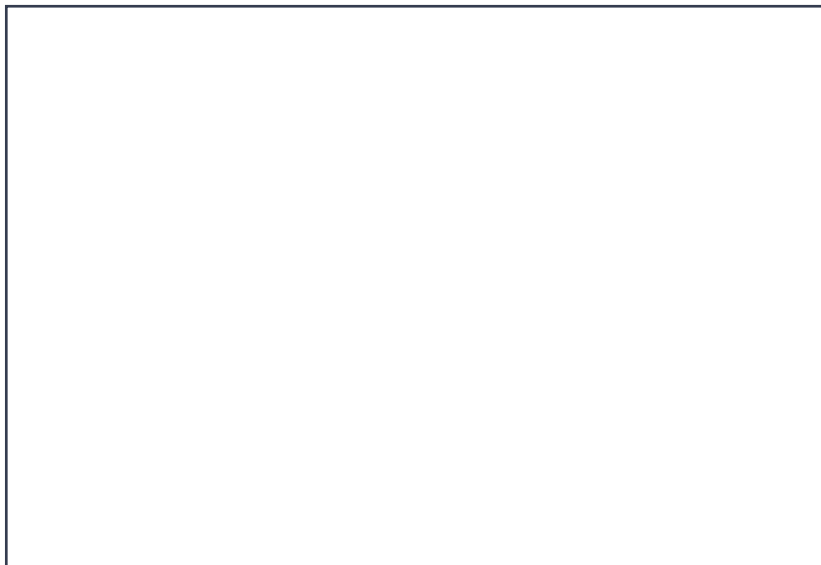


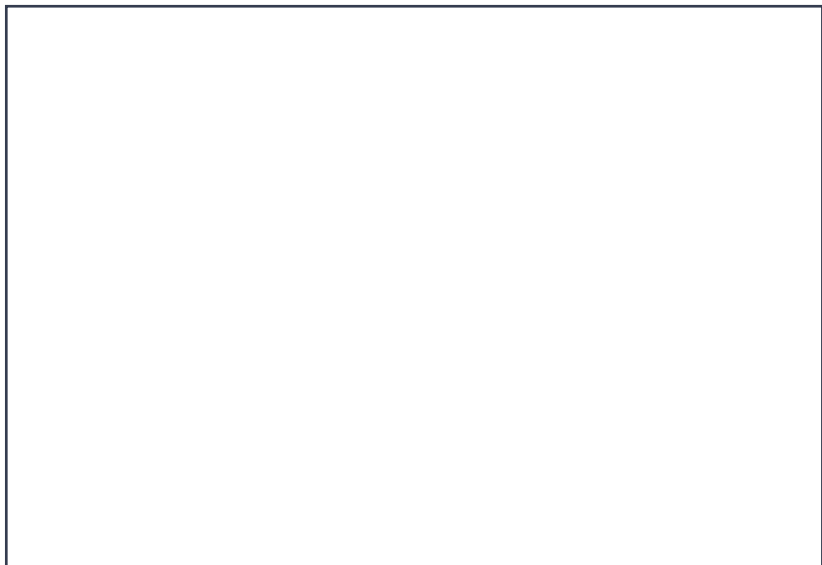


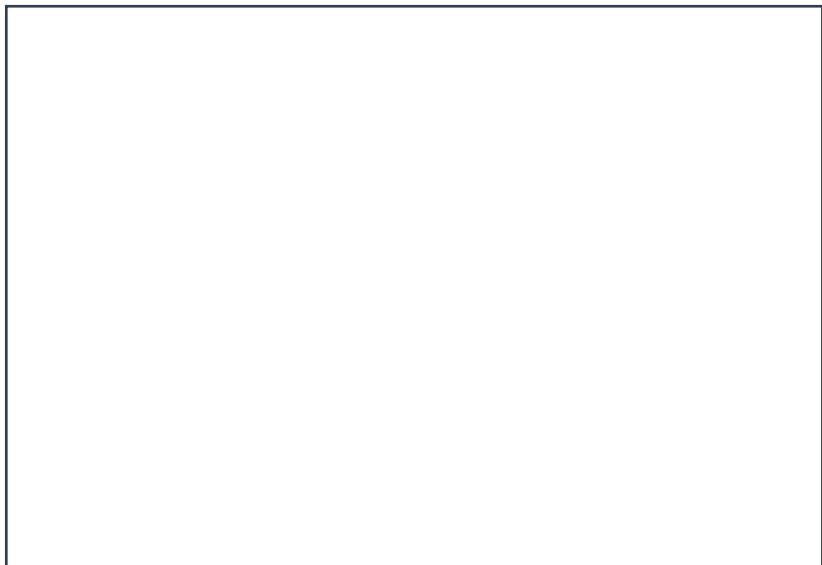


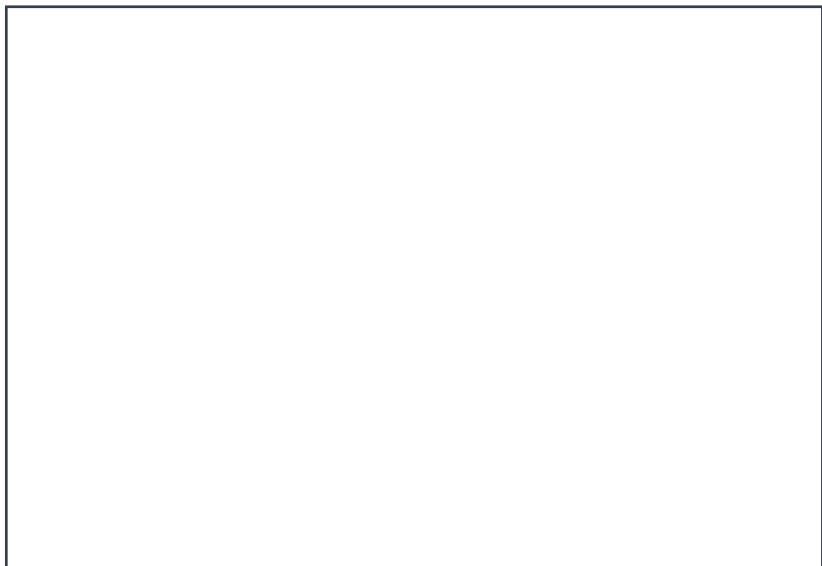
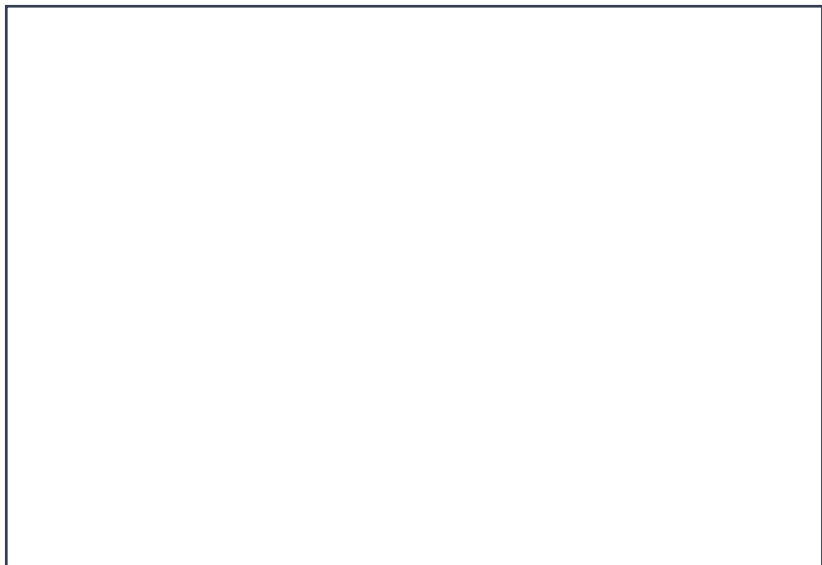


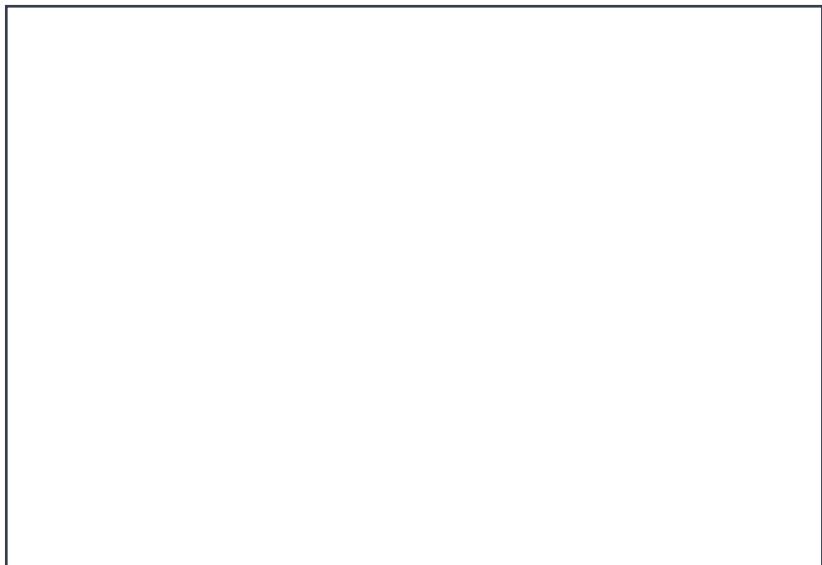


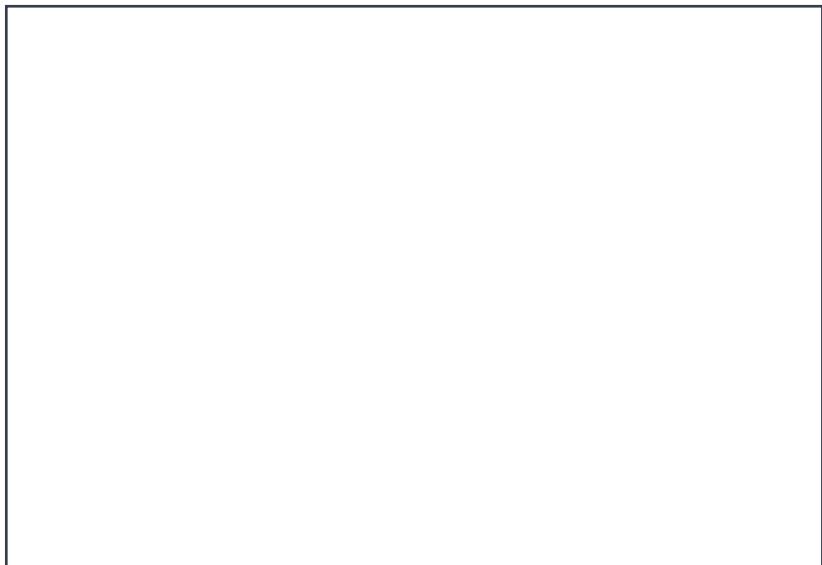


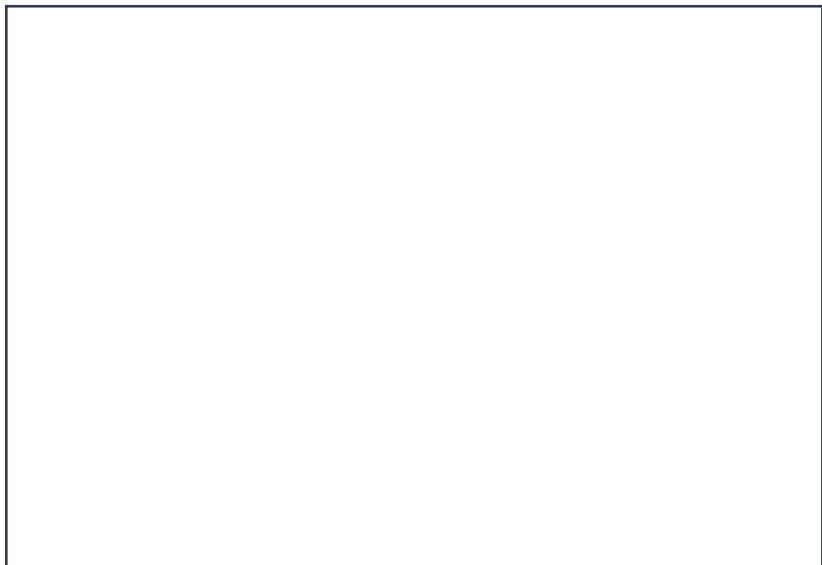


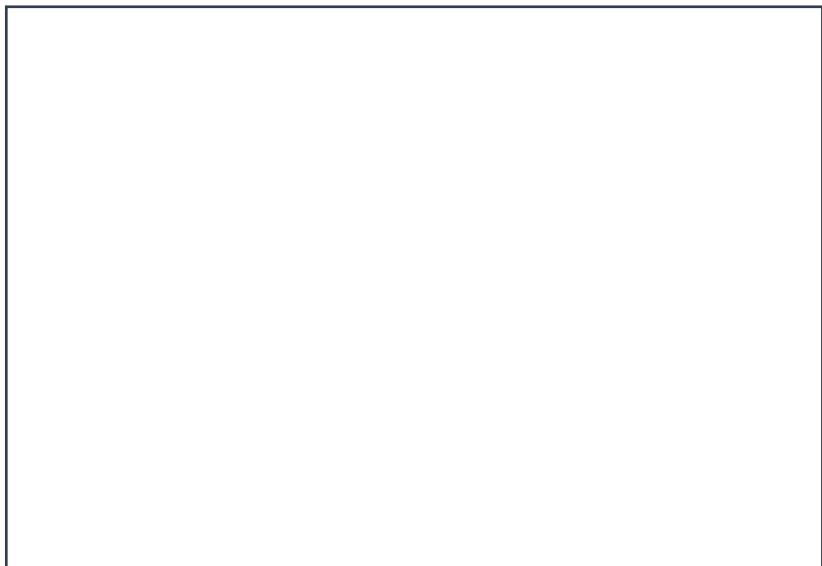
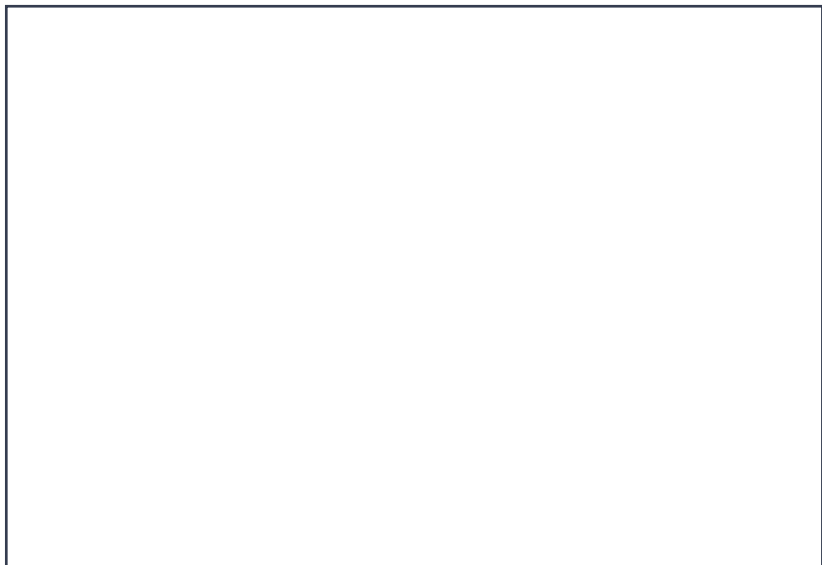


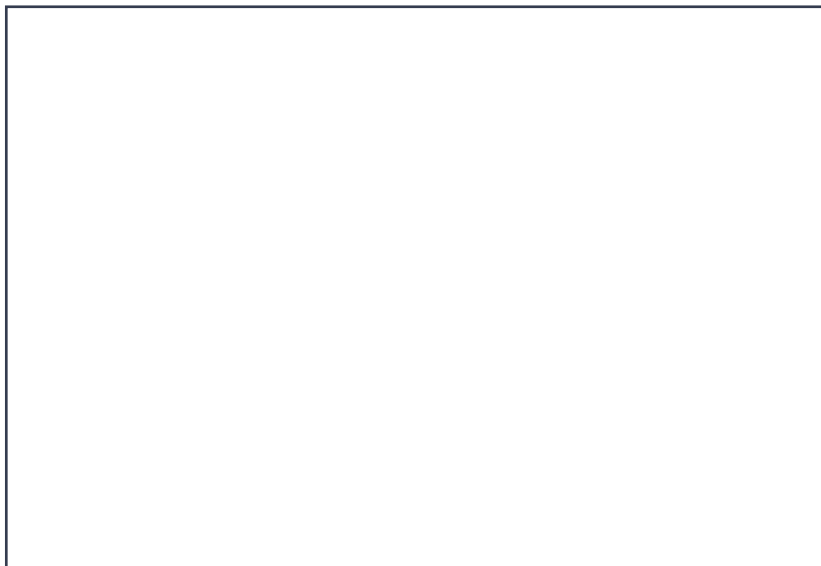
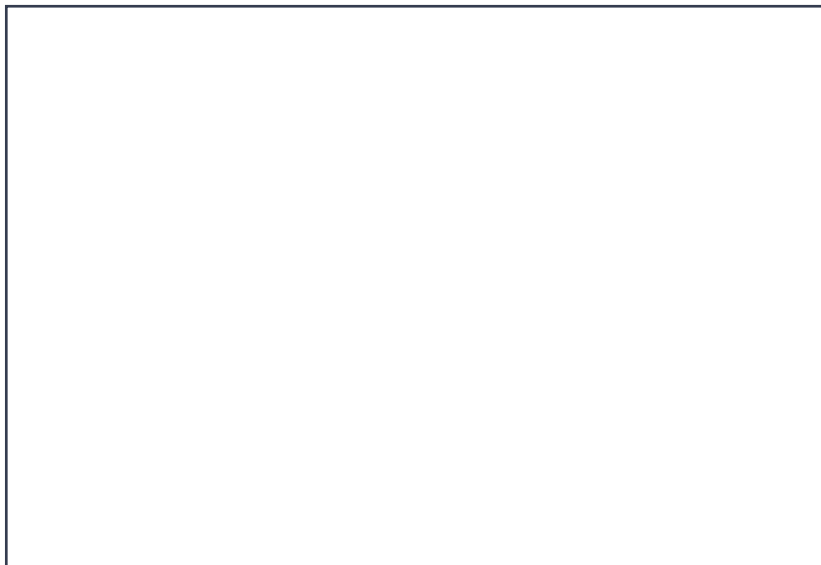


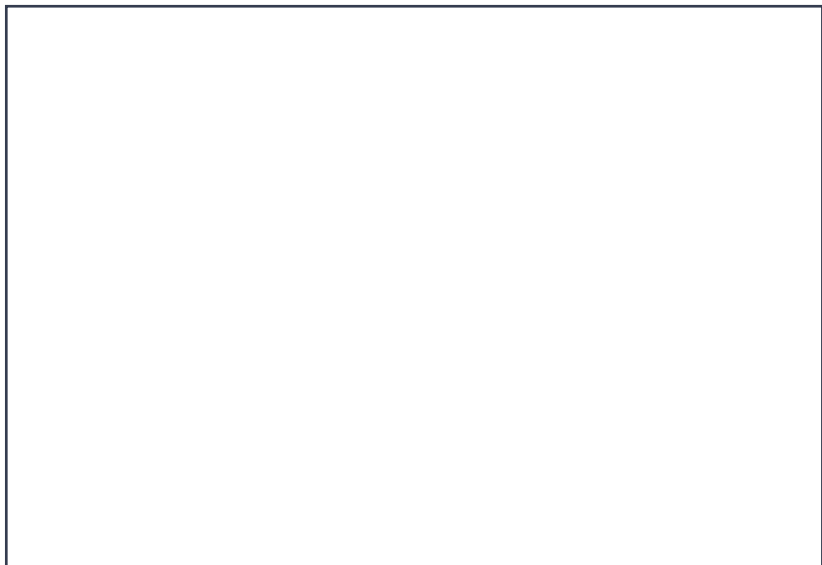


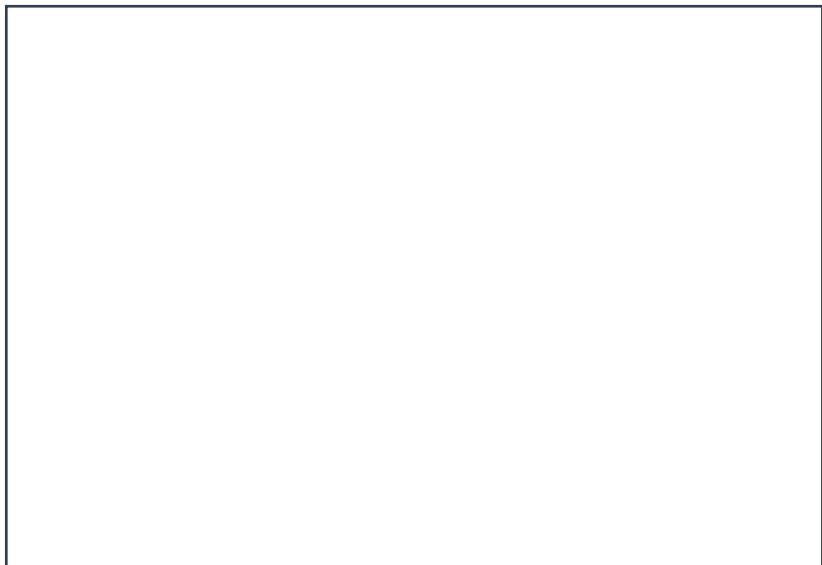


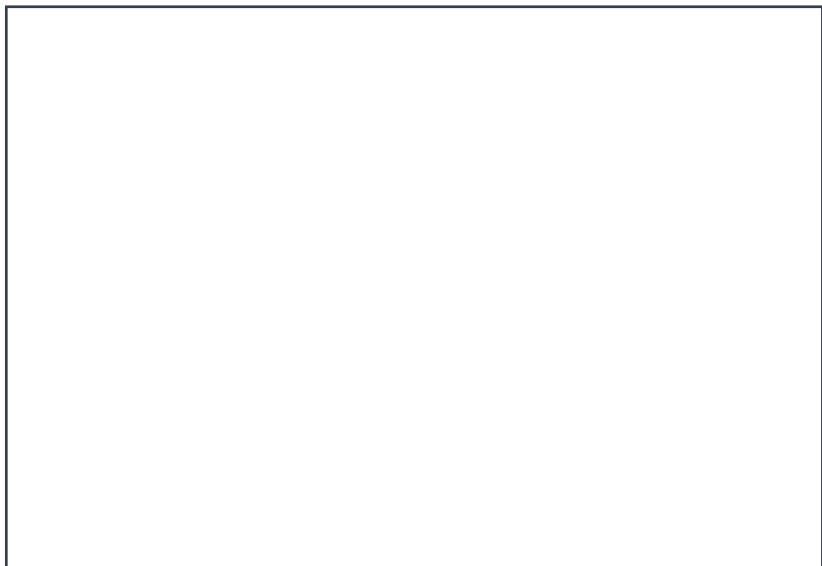
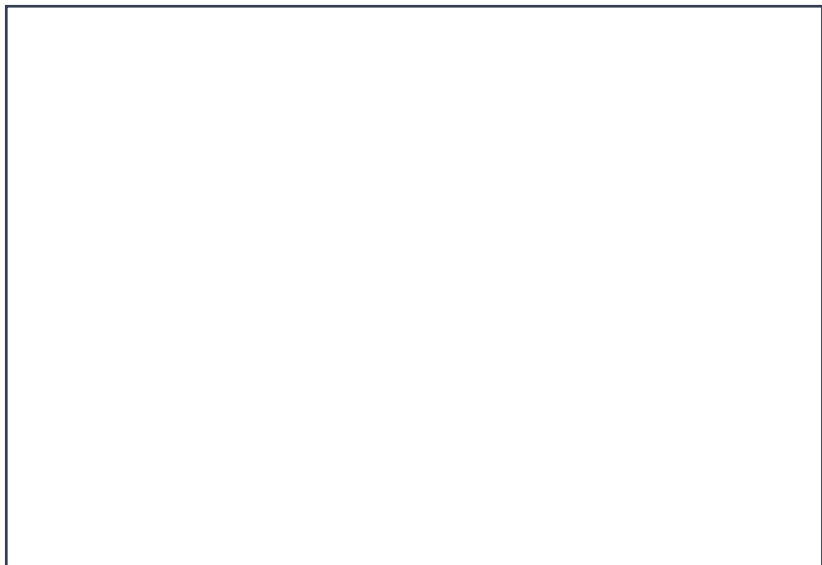












Définitions

- **TER** : transport express régional (les trains régionaux et certains cars).
- **Billet** : le billet de car ou de train est le document obligatoire pour voyager. Il est aussi appelé ticket ou titre de transport.
- **Accès TER** : nom de l'assistance en gare pour les voyages en train TER, à réserver à l'avance auprès de SNCF. L'autre assistance Accès PLUS concerne les voyages en TGV ou trains nationaux.
- **Chauffeur** : personne qui conduit le car. Il est aussi appelé conducteur.
- **Annonce sonore** : On entend une personne qui parle dans un haut-parleur pour donner une information importante, dans une gare, dans un train ou dans un car.

- **Destination** : la destination est la direction vers laquelle se dirige le car ou le train.
Elle est aussi appelée terminus.
- **e-billet** : le e-billet est un billet de transport qui est téléchargé directement sur un téléphone portable, grâce à une application numérique comme l'application « assistant SNCF ».
Il n'a pas besoin d'être validé.
Il remplace un billet de transport en papier ou un billet chargé sur une carte Oûra.

Pictogrammes

Lors de votre trajet vous rencontrerez plusieurs pictogrammes qui vous aideront à vous repérer.

La plupart sont présentés sur la fiche «Itinéraire de voyage ».

Vous devez aussi connaître les 3 pictogrammes suivants :



Point d'accueil
Assistance
voyageur handicapé



Informations
sur les perturbations



Point de
rencontre

Aides numériques

- Pour définir son itinéraire ou pour acheter son titre de transport, si on choisit un achat à distance :
www.oura.com
- Pour s'informer sur les transports en car dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes :
www.auvergnerhonealpes.fr/75-transports-region-auvergne-rhone-alpes.htm
- Formulaire de réclamation pour les personnes en situation de handicap qui ont rencontré un problème pendant un déplacement dans les transports régionaux :
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/131-accessibilite-assistance-pmr.htm>
- Faire une déclaration à la SNCF, après un trajet où vous avez rencontré des difficultés :
<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/contacts>

Aides humaines en gare

En gare routière et en gare ferroviaire, des personnes peuvent vous aider ou vous renseigner :

- au guichet,
- au point d'accueil des assistances pour les personnes en situation de handicap.

Aides par téléphone

- Pour toute information sur les trains ou les cars TER (en gare ferroviaire) :
Allo TER : 09 69 32 21 41
(appel non surtaxé)
- L'assistance Accès TER, réalisée par SNCF, doit être réservée à l'avance au **08 01 01 02 02**
(numéro vert/gratuit)
ou grâce au formulaire en ligne :
<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/aide/assistance/accessibilite-handicap>

- Numéro de téléphone
« Urgence Accessibilité » : 09 69 32 26 26.
Si vous avez des problèmes pendant le voyage, vous pouvez appeler entre 8h et 20h.
- **Numéro d'appel d'urgence SNCF : 3117.**
Par SMS : 31177.
A faire seulement en cas de danger important.
Par exemple quand quelqu'un a un malaise ou se blesse gravement.
- Pour les Cars Région, il faut contacter le transporteur de votre car, en recherchant à l'avance le numéro sur le site suivant :
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/75-transports-region-auvergne-rhone-alpes.htm>

Remerciements

Ce carnet de voyage a été élaboré avec :

- des représentants d'associations,
- des personnes en situation de handicap cognitif, mental ou psychique,
- des accompagnants familiaux ou éducatifs,
- des professionnels des sociétés de transport routier,
- des représentants de SNCF TER et SNCF Gares & Connexions,
- des gestionnaires de gares,
- des représentants de la direction des mobilités de la Région,
- des représentants de la société de design inclusif 630 Degrés EST.





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Ce carnet de voyage
est en téléchargement
sur les sites internet :

www.auvergnerhonealpes.fr

www.ter.sncf.com

www.oura.com



CC202110R01

Ce document est écrit en FALC.

FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre.

Ce document a été transcrit et validé en octobre 2021
par l'atelier FALC de l'Esat la Courbaisse (Adapei 69).



© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu.

